



Retour matériel sfr effectuer mais mise en demeure quand meme

Par **Elodie76**, le **16/10/2015** à **13:36**

Bonjour je me bat depuis août pour un retour chez sfr suite à une résiliation tout d'abord il m'envoie des étiquettes à mon ancienne adresse j'avais précisé que j'avais déjà déménagé...j'ai donc rappelé pour qu'on me renvoie des étiquettes toujours pas.
..Deuxième appel obligé de s'énerver pour les recevoir enfin j'ai donc retourné le matériel le 29/09. je reçois une lettre comme quoi je n'est pas renvoyer les appareils je leur dois 371.88!!! 10 jours pour payer avant un recouvrement judiciaire! J'ai donc appelé elle m'affirme que effectivement les appareils sont en leur possession depuis le 02/10 mais que ça n'a pas dû être pris en compte...est-ce que je n'avais pas le choix de payer ..